

# Réussir sa reconversion vers l'ostéopathie : le plan d'action complet

---

## Parcours académique et formation

- Valider un cursus de 5 ans après le baccalauréat ou équivalent.
- S'assurer que l'établissement choisi est agréé par le Ministère de la Santé.
- Préparer son dossier scolaire pour les admissions via Parcoursup.
- Se préparer aux épreuves d'entretien ou de sélection spécifiques à certaines écoles.

## Financement et gestion budgétaire

- Anticiper un budget annuel de formation compris entre 8 000 € et 12 000 €.
- Vérifier la certification RNCP de la formation pour garantir l'éligibilité au CPF.
- Solliciter le dispositif 'Transition Pro' pour financer les frais pédagogiques et maintenir une partie de sa rémunération.
- Prévoir une enveloppe budgétaire dédiée aux frais d'installation du cabinet.

## Démarches administratives et légales

- Obtenir le diplôme d'ostéopathe (DO) pour valider l'exercice légal.
- S'inscrire au répertoire RPPS pour obtenir sa carte de professionnel de santé (CPS) et facturer en dématérialisé.
- Souscrire obligatoirement à une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP) avant toute prise en charge.
- Définir son statut juridique (Entreprise Individuelle ou Société d'Exercice Libéral) pour anticiper les cotisations URSSAF.

## Installation et vie professionnelle

- Adhérer à un syndicat professionnel pour bénéficier de conseils juridiques et d'une protection en cas de litige.
- Organiser la gestion comptable et sociale liée au statut libéral choisi.
- Maintenir une veille sur les évolutions réglementaires liées au répertoire RPPS et aux obligations de l'ARS.